L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 4 AOUT 1859.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
TITRES PROPRIETAIRES;
F. WEISSE. S. DUFOUR
E. DUVERGER. S. HARRY.
Rue de Chartres, No 82, entre Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI MATIN, 4 AOUT.

Abonnés à la semaine. Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co, à 10 heures, à leur magasin, No —, Vieille-Levée—Marchandises sèches et [illegible].

Opinion de la presse européenne.

La même divergence d'opinions qui a éclaté en Amérique à la nouvelle de la conclusion de la paix entre Napoléon III et l'empereur François-Joseph, s'est manifestée dans les différents Etats de l'Europe. Les uns applaudissent; d'autres condamnent. La censure et le blâme sont à côté de l'éloge et des félicitations. Le sentiment public est profondément divisé. Nous nous bornerons aujourd'hui à reproduire sommairement l'opinion, plutôt favorable que hostile au traité de Villafranca, de quelques uns des principaux journaux et correspondans européens. Ceux de Paris, qui n'ont pas un caractère officiel ou semi-officiel, sont en général assez sobres de réflexions. Voici ce que dit le *Journal des Débats* qui, en somme, paraît satisfait de la paix:

"On paraît disposé à apprécier en Angleterre comme en France la modération du souverain qui a signé ce traité de paix après deux victoires et au milieu d'une lutte dont l'issue ne paraissait ni éloignée ni douteuse. Dans une situation si avantageuse, devancer spontanément la médiation des puissances neutres, offrir à un adversaire deux fois vaincu les conditions même que l'Europe paraissait disposée à proposer aux deux parties, rendre la paix aux nations qui l'avaient perdue, en assurer le maintien à celles qui étaient menacées de la perdre, c'est s'arrêter avec courage dans une voie où l'entraînement semblait inévitable, c'est montrer une modération bien rare au milieu de succès bien rapides. Aussi peut-on espérer que les puissances neutres, satisfaites de voir le vainqueur s'arrêter de lui-même au point où l'on souhaitait qu'il s'arrêta, accueilleront volontiers une solution conforme à leurs vœux, équitable pour le vaincu et profitable à tous.

"Nous n'avons pas besoin de dire que la guerre une fois commencée, l'affranchissement complet de Venise était au nombre de nos vœux les plus chers, bien que nous eussions cru trop payer un tel résultat s'il avait fallu le poursuivre à travers une guerre générale. Mais la modification de la situation légale de la Vénétie n'en a pas moins une grande importance. Le seul fait de l'entrée de la Vénétie dans la confédération italienne rend impossible le dessein qu'on a parfois attribué à l'Allemagne de faire entrer cette partie du territoire italien dans la confédération germanique. Il est inutile d'ajouter que la Vénétie, associée désormais à la destinée commune de l'Italie, jouira probablement d'institutions libérales que la confédération italienne aurait pour mission de soutenir et de garantir au besoin, comme la confédération germanique vient de le faire pour les duchés allemands soumis à la couronne de Danemark.

"Il serait moins aisé de se représenter à l'avance ce que sera cette confédération italienne sous la présidence honoraire du pape; mais si ces questions offrent encore quelques difficultés à résoudre, ces difficultés regarderaient peut-être plutôt l'Italie elle-même et les organisateurs de ce nouveau système que le reste de l'Europe. Enfin, nous espérons que cette paix imprévue ne tant qu'heureuse sera acceptée par toutes les puissances avec des sentiments qui la rendront durable et qui feront succéder à cette courte guerre un long intervalle de repos et de prospérité."

Le *Pays* s'exprime ainsi:

"La paix est faite!

"Quelle paix?

"Nous le disons sans crainte d'être contredit, la paix de Villafranca est la plus glorieuse et la plus grande qui jamais ait été signée par un souverain français.

"En consacrant tous les intérêts légitimes, elle assure pour une longue période le repos de l'Europe, et couronne ainsi la politique pacifique et conservatrice à la plus élevée dont puissent s'honorer un siècle et un pays.

"L'empereur Napoléon III, déjà si grand devant l'Europe, prend devant la postérité une place telle que toute gloire pâlit devant la sienne.

"Le capitaine qui commandait à Magenta et à Solferino pouvait gagner d'autres batailles encore.

"Il a su, vertu plus rare que la valeur militaire, s'arrêter dans sa force et dans son triomphe.

"Un pareil spectacle est peut-être le plus grand que qui ait été présenté au monde.

"Il est digne de celui qui naguère prononçait ces paroles prophétiques et convaincues: Lorsque, s'élevant par le vote et le sentiment populaire, on monte les degrés du trône, on s'élève, par la plus grave des responsabilités, au-dessus de la région infime où se débattent des intérêts vulgaires, et l'on a pour premiers mobiles, comme pour derniers juges: Dieu, sa conscience et la postérité."

Le *Siècle*, après un grand article de M. Havin, dans le seul but de s'efforcer d'établir que la paix ne peut pas laisser la Vénétie à l'Autriche, donne le *post-scriptum* que voici:

"Au moment où nous insérions l'article qui précède, nous avons reçu la dépêche qui nous tient au courant de la paix. Cette dépêche nous dispense de traiter la question à point de vue de l'avenir. L'empereur Napoléon est arrivé à un sentiment... [illegible] Villafranca... la Lombardie... par l'Italie et l'Autriche. Le gouvernement Napoléon est plus d'une fois a [illegible] ... Campo Formio, Venise à la Lombardie. Sous le bénéfice de cette réflexion, nous ne pouvons que constater les rapides résultats de la guerre... fédération... sera fait un progrès. Mais si nous avons la douleur de voir la Vénétie laissée à l'Autriche, nous espérons que, suivant la proclamation de Milan, chaque Etat aura le droit de réaliser selon le vœu des populations."

La *Presse* est très laconique:

"Le résultat essentiel de la guerre, c'est donc la création de la Confédération italienne.

"On se rappelle que l'idée de la Confédération italienne placée sous la présidence honoraire du Pape a été émise pour la première fois dans la brochure intitulée: *Napoléon III et l'Italie*. C'est le programme de cette brochure qui reçoit son application.

"La dépêche annonce une amnistie générale. Elle ne dit rien des Etats italiens qui, en dehors de la Lombardie ont été enveloppés dans le mouvement, elle ne fait pas mention de la Toscane, de Parme, de Modène, en ce moment plus ou moins annexés à la Sardaigne. Il faut les dessus attendre des informations ultérieures.

"Jamais paix n'aura été conclue plus promptement, avec moins de lenteurs et de formalités."

L'*Univers* est complètement satisfait:

"Le canon des Invalides, dit-il, avait annoncé cette bonne et glorieuse nouvelle avant que les détails en fussent connus. Nous n'avons pas besoin de dire avec quels sentiments de bonheur et d'admiration elle a été accueillie. La joie de la paix est doublée par la manière dont l'Empereur l'a conclue, en dehors de ces prudents conseils qui s'apprêtaient à profiter d'un sang qu'ils ont laissé verser.

"L'empereur d'Autriche ayant voix dans la Confédération italienne, les Etats de l'Eglise y seront sauvegardés.

"Gloire aux deux Empereurs catholiques qui ont fait entre eux la paix du monde, et qui se réservent la protection de l'Eglise."

Le *Courrier de Paris* envisage plutôt le côté diplomatique de l'événement:

"Nous ne dirons rien ici des conditions annoncées par la dépêche qu'on vient de lire. Elles sont telles que les attendait l'opinion publique dans toute l'Europe, et nous en citerons pour preuve un article publié par le *Morning Post*, que nous reproduisons plus loin.

"Le journal anglais semble croire que la paix ne peut être faite et la question italienne réglée que dans un congrès. C'est la question que débattent généralement en ce moment les journaux allemands et belges; les uns comptent sur une médiation et une négociation européenne; les autres croient à une entente directe entre les parties belligérantes. L'événement a tranché le débat. Toutefois, rien, dans les termes de la dépêche affichée à la Bourse, n'est de nature à faire supposer que le règlement définitif de la question italienne ne sera pas laissé à un congrès de toutes les puissances.

"La paix entre la France, la Sardaigne et l'Autriche a été signée à Villafranca; les bases générales en ont été arrêtées. Cet acte n'est en aucune façon la réunion d'un congrès pour statuer sur la constitution définitive de l'Italie.

"Dans toute hypothèse, il fallait, avant qu'un congrès se réunît, que les puissances belligérantes se fussent mises d'accord sur les bases de la négociation, qu'elles eussent signé des préliminaires. Les deux empereurs ont fait mieux, ils ont signé la paix; mais ne n'ont entendu, ni l'un ni l'autre, soustraire au jugement de l'Europe assemblée ce qui est essentiellement de sa compétence."

Le *Constitutionnel* s'était d'abord borné à faire remarquer que Peschiera et Mantoue font partie de la Lombardie et sont par conséquent cédées au roi du Piémont. Mais il n'a pas tardé à rompre le silence dans lequel il semblait vouloir se renfermer, et il a consacré, par la plume de M. Renée, son directeur politique, l'article suivant à la paix dont les bases viennent d'être jetées à Villafranca:

"La nouvelle de la paix signée dans l'entrevue de Villafranca a produit à Paris une immense sensation.

"Il y a deux mois à peine, l'empereur Napoléon partait pour une guerre qui semblait pleine de hasards contre une des premières puissances militaires de l'Europe. Le sentiment de son droit, l'adhésion énergique de la France, sa confiance en Dieu pour une cause juste et sainte, soutenaient et guidaient l'empereur.

"A ce moment, l'Europe était incertaine. L'Allemagne était inquiète et déjà menaçante vers le Rhin; l'Angleterre, gouvernée par un ministère tory, protestait en faveur des traités de 1815; la Prusse se tenait dans une attitude d'observation qui pouvait passer d'un moment à l'autre de la défiance à l'hostilité; la Russie attendait les événements pour prendre elle-même un parti. Une conflagration générale paraissait possible, et d'un bout de l'Europe à l'autre, l'on n'entendait que le bruit des armes.

"Il y a de cela deux mois, et aujourd'hui la paix est signée. Dans ce grand résultat d'une des campagnes les plus glorieuses de l'histoire militaire, il y aura pour la postérité un sujet d'étonnement et d'admiration. A de pareils événements il ne faut que le temps pour être aussi grands que ceux qui ont jeté le plus d'éclat sur l'humanité.

"Et, chose nouvelle peut-être, le vainqueur n'a pas abusé de sa victoire. Après quatre batailles gagnées, l'empereur triomphant sur le Mincio a noblement offert la paix à un ennemi vaincu qui n'aurait pas pu la lui demander.

"Dans la plénitude de sa force, au moment où une armée sarde investissait Peschiera; où l'armée française allait investir Vérone; où l'armée du prince Napoléon apportait un renfort de quarante mille hommes de troupes fraîches; où la flotte composée de quarante bâtiments allait bombarder Venise; c'est à ce moment, disons-nous, que l'empereur Napoléon s'arrête, maître de lui-même comme de la situation, il domine et il modère les événements. Il étonne l'Europe par une paix d'autant plus glorieuse qu'en atteignant le but de la guerre, il répudie toutes les ambitions.

"Après cette paix, on peut dire sans aucune exagération que la situation de l'Europe est changée. Ainsi disparaît une des causes les plus actives de ce désordre qui entretenait l'esprit révolutionnaire. Les traités de 1815 sont déchirés en ce qui concerne l'Italie. L'Italie est reconstituée dans son indépendance, ses divers Etats sont unis dans une confédération qui est la tradition nationale et condition même de son existence politique.

"Le Piémont, qui a si bravement lutté sur les champs de bataille à côté de la France, reçoit la Lombardie, et Milan échappe au joug de l'Autriche, pour devenir une des grandes capitales de l'indépendance italienne. Le pape, président de cette confédération, devra à cette grande situation politique un accroissement de pouvoir moral qui lui permettra de réaliser dans les Etats les réformes nécessaires. L'Etat pontifical trouvera dans cet état de choses la plus sûre garantie de son indépendance, et, par là, échappera à toute influence étrangère. Les duchés aussi retrouveront dans des gouvernements réguliers la garantie de leur affranchissement de toute influence du dehors. En un mot, l'Italie cessera d'être une *expression géographique* pour devenir l'expression du droit, de la civilisation et de la nationalité.

"Voilà le sens et la portée de la paix glorieuse de Villafranca. Elle affranchit l'Italie sans bouleverser l'Europe; elle constitue le droit en apaisant les passions, en donnant satisfaction à tous les intérêts. Enfin, le souverain qui l'a dictée était assez fort pour être un conquérant; il a été assez grand pour être un arbitre."

La *Patrie*, journal gouvernemental, a reproduit la dépêche affichée par ordre du ministre de l'intérieur, sans y ajouter une seule ligne.

On écrit de Paris à l'*Indépendance Belge*:

Les préliminaires de paix signés à Villafranca promettent un grand résultat, l'anéantissement de la prépondérance de l'Autriche en Italie.

C'était là le but essentiel de la guerre. Grâce à la modération de l'empereur Napoléon, il est atteint plus tôt et au prix de moins de sacrifices qu'on ne l'avait cru au commencement de la guerre.

La prépondérance de l'Autriche était établie, premièrement sur l'importance de ses possessions directes en Italie, secondement sur les traités particuliers qui plaçaient abusivement sous sa dépendance plusieurs autres Etats italiens. Elle tombe, par ce double fait, d'un amoindrissement considérable des possessions de l'Autriche, et de l'annulation des traités particuliers.

En outre, l'établissement d'une confédération italienne apporte un changement considérable à l'ancien ordre de choses. La première remarque à faire, à l'occasion de cette confédération, c'est que l'Autriche, obligée d'en faire partie, n'y sera même pas, comme elle l'était dans la confédération germanique la puissance la plus importante. Le Piémont agrandi de la Lombardie, les Etats Romains, le royaume de Naples, s'y présenteront avec plus de forces que l'Autriche avec la seule Vénétie.

Ainsi, par l'abandon de la Lombardie qui fait perdre à l'Autriche la plus belle moitié de ses possessions, elle cesse d'être la principale puissance en Italie. Par la création de la confédération, qui établit un lien entre toutes les parties de l'Italie et les rend toutes solidaires, il n'y a plus de petits Etats; il n'y a plus, du moins, qui restent soumis, ni à la domination, ni à la pression, ni même à l'influence directe de l'Autriche.

J'avais donc raison de dire que les préliminaires signés à Villafranca par les deux empereurs ont, en posant expressément ces bases du traité de ne pas intervenir, la cessation de toute prépondérance de l'Autriche en Italie.

Ce résultat, réclamé depuis des siècles par le repos et les intérêts de l'Europe, avait été particulièrement poursuivi par la France. Il avait inspiré la politique de Henri IV, de Richelieu. Toutes nos traditions nationales le recommandaient à la France, en même temps que des faits actuels imposaient à l'empereur Napoléon, le premier et le plus puissant agent de l'ordre et de l'équilibre européen, le devoir de l'accomplir.

L'œuvre qu'un congrès n'a être appelé à sanctionner donne donc à la France, à l'empereur, au chef de nos sympathies, à la reconnaissance de l'Europe. C'est déjà une grande gloire pour le pays et le souverain de l'avoir achevée. Mais cette gloire se double et acquiert un éclat extraordinaire par les circonstances dans lesquelles l'œuvre a été entreprise et menée à bonne fin.

Un autre correspondant s'exprime dans les termes suivans:

Les préliminaires de paix arrêtés à Villafranca entre les deux empereurs ont été accueillis en France avec une satisfaction marquée. Deux mois d'une guerre glorieuse, suivie d'une paix si prompte, suffisent pour frapper vivement l'imagination française qui aime ce qui est grandiose et imprévu. On s'attendait d'abord à la guerre lente des sièges et des investissements de place; l'armistice est venu tout à coup renverser ces prévisions.

Après la suspension d'armes, on prévoyait un congrès, et, lentement, les deux souverains belligérants ont résolu la question, et comme Alexandre et Napoléon, ils se sont signé directement leur traité de paix. Il paraît d'ailleurs que cette entrevue a eu à la hauteur et l'intérêt d'une grande scène d'histoire.

A l'issue de l'entretien particulier dans lequel s'était traité le sort de l'Italie, le jeune empereur d'Autriche, se tournant vers les officiers de son état-major, leur a exprimé hautement ses sympathies pour l'empereur Napoléon, en les invitant à s'associer avec lui en ce cri: Vive l'empereur des Français. Les deux souverains, vivement émus, se sont cordialement embrassés, et les officiers des deux armées qui assistaient à cette scène, imitant l'exemple qui leur était donné, se sont loyalement pressé les mains. La France ne désavouera certainement pas cette généreuse politique de l'empereur Napoléon.

Le danger de la situation était, aux yeux de tous les hommes sensés, dans l'exagération du principe de la guerre et dans l'audace dont on croyait capable l'homme qu'on appelle Napoléon. Là était le point véritablement dangereux de la situation, ce qui tenait en éveil l'Allemagne, la Prusse et même l'Angleterre. Ce qui vient de se passer dément avec éclat cette inquiétude. L'empereur des Français, en acceptant les préliminaires posés à Villafranca, a donné le témoignage le plus décisif de sagesse et de son désir de faire entrer ses vues personnelles dans les combinaisons et les intérêts de la politique européenne. Il dépendait de lui assurément de ne pas s'arrêter sur le Mincio; l'armée sarde aurait pris Peschiera; l'armée française serait entrée à Mantoue et à Vérone; la flotte aurait opéré un débarquement sur Venise; tout cela n'était pas douteux; mais au prix de quels sacrifices!

Que de sang versé! combien de milliers d'hommes sacrifiés des deux côtés! et puis qu'elle aurait été la conséquence? Forcément l'empereur Napoléon aurait été aux prises avec deux éléments considérables dans la situation; l'esprit révolutionnaire qui gagnait les Romagnes et la guerre avec l'Allemagne.

D'autres journaux et d'autres correspondants paraissent plutôt enclins à blâmer qu'à approuver, mais comme les lois relatives à la presse leur imposent une grande circonspection, ils s'abstiennent généralement de toute appréciation qui pourrait les compromettre.

BATEAU A VAPEUR S. M. DARBY.—Les travaux de réparation du steamer *S. M. Darby* sont à près terminés et cet excellent bateau reprendra ses voyages mercredi prochain. Voir aux annonces.

CHRONIQUE LOCALE.

AFFAIRES DE MEURTRES.—A. Vallette, l'un des jeunes gens accusés d'avoir tué Peter Minster, le 4 juillet dernier, à Alger, a fourni un cautionnement de dix-huit cents piastres pour répondre de sa comparution devant la Première Cour de District.

—John Cameron qui fut poignardé, au commencement de juillet, au coin des rues Front et Nouvelle-Levée, étant mort des suites de sa blessure, à l'Hôpital de Charité, le coroner a porté une accusation de meurtre contre le nommé Alex. F. Hutchison qui fut arrêté à l'époque sous prévention d'avoir frappé Cameron.

LES RECORDERS.—John Costello devra répondre, le 5 du courant, devant le recorder Summers, à l'accusation d'abus de confiance et de détournement de fonds au préjudice de Philip McGuire. Il s'agit, d'après l'affidavit, d'une somme de deux cents piastres que le prévenu a consacrée à l'achat de bois de construction et qu'il a refusé de rendre au plaignant.

John Roper est accusé d'avoir violé l'ordonnance en laissant démolir un vieux chantier.

Un affidavit déclare que Wm Godfrey n'a pas fait enlever de sa cour de la morue pourrie et du fromage infect.

Une Mme Owens est accusée de tenir une mauvaise maison dans la rue Girod. L'interrogatoire est fixé au 5 du courant.

John Frost, dont le chien a mordu l'enfant de M. J. B. Murison, se présentera devant le recorder le 5 de ce mois.

John Hannon est accusé d'avoir caché un cheval évalué à deux cents piastres et appartenant à James Walters.

—Un jeune garçon du nom de Robert Bertrand est accusé, devant le recorder Wiltz, d'avoir enlevé du magasin de M. Merlin, rue Royale, où il était employé, pour deux cents piastres d'articles en cheveux dont on a découvert une partie dans la maison qu'il habite.

Henry, esclave de M. Levasseur, a été écroué pour avoir assailli et grièvement blessé Antonio, nègre de M. H. Rochereau. Il est en outre accusé de vol.

George Kent a dû acquitter une amende de quinze piastres pour avoir battu Mary O'Donnell.

Le recorder a fait transporter à l'Asile des Aliénés, Sarah, négresse de M. J. L. Powers.

Louis Wiley, homme de couleur libre, qu'un affidavit accuse d'avoir recélé l'esclave de M. Hughes, d'Alger, subira bientôt un interrogatoire.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Arrivée du steamer Persia.

NOUVELLES D'EUROPE DE DEUX JOURS PLUS RÉCENTES.

CONFÉRENCES DE ZURICH.

Exclusion des puissances neutres.

La Sardaigne non représentée

CONGRÈS EUROPÉEN.

Mécontentement en Italie.

ÉLECTION EN TOSCANE.

Motions qui ont déterminé Napoléon à conclure la paix.

Baisse dans les cotons et les consolidés.

New-York, 3 août.—Le steamer Persia, capitaine Judkins, parti de Liverpool samedi, 23 juillet, est arrivé ici ce matin. Il apporte des avis de deux jours plus récents que ceux du Kangaroo.

Les steamers *Bremen*, *Glasgow* et *Edinburg* sont arrivés à leurs destinations respectives. L'Arabia, parti de Boston le 13 juillet, est entré le 23 à Liverpool.

NOUVELLES POLITIQUES.

Londres, 23 juillet.—La France, l'Autriche et la Sardaigne seront seules représentées aux conférences de la paix qui doivent avoir lieu à Zurich, en Suisse. Le gouvernement sarde n'a pas encore désigné son représentant, et l'on pense qu'il est satisfait du règlement conclu entre la France et l'Autriche et il y acquiescera dans un article distinct.

On croit qu'un congrès européen où seront représentées toutes les grandes puissances, y compris la Sardaigne et la confédération italienne, sera convoqué et se réunira après les conférences de Zurich.

On assure que le roi Victor Emmanuel n'a signé que l'armistice et par conséquent que la Sardaigne est encore nominalement en état de guerre avec l'Autriche.

Les derniers avis d'Italie continuent à signaler parmi les populations et les autorités provisoires un grand mécontentement au sujet des conditions de la paix.

Les habitants de la Toscane paraissent toujours résolus à s'opposer au retour du grand-duc, et le gouvernement provisoire a ordonné que le peuple fût consulté à cet égard par la voie du scrutin.

Paris, 22 juillet.—L'empereur Napoléon a reçu les félicitations du corps diplomatique. Le nonce du pape a pris la parole au nom de ses collègues. L'empereur, dans sa réponse, a dit que l'Europe s'était montrée si injuste à son égard au commencement de la guerre, qu'il avait été heureux de conclure la paix avec l'Autriche dès qu'il eut obtenu la satisfaction qu'exigeaient l'honneur et les intérêts de la France. Napoléon en terminant a exprimé l'espérance que la paix serait durable.

La Bourse de Paris a légèrement fléchi.

La Diète allemande a résolu de mettre l'armée et les forteresses fédérales sur le pied de paix.

NOUVELLES COMMERCIALES.

Liverpool, 23 juillet.—Ventes de coton, pendant la semaine, 50,000 balles dont 13,000 pour être exportées. Baisse de 1⁄8 dans toutes les qualités. Ventes de vendredi, 8,000 balles. Marché ferme à la clôture. Cotes: Fair Orleans, 8 1⁄4; Middling Orleans, 7 1⁄4; Fair Mobile, 7 5⁄8; Middling Mobile, 7 1⁄16; Fair Uplands, 7 1⁄2; Middling Uplands, 6 15⁄16. Stock dans le port, 695,000 balles dont 530,000 de qualités américaines.

Les avis de Manchester sont favorables. La demande de marchandises est bonne et le marché n'est fermé avec les prix à la hausse.

Liverpool, 23 juillet au soir.—Ventes de coton, aujourd'hui, 6,000 balles. La demande de blé est animée avec un marché ferme et des prix à la hausse. Maïs calme. Provisions languissantes.

Londres, 23 juillet.—Baisse de 1⁄2 à 3⁄4 dans les effets publics depuis mercredi. Consolidés au comptant, à la fermeture, 94 3⁄8 à 94 1⁄2.

L'encaisse métallique de la Banque d'Angleterre a diminué de 243,000 livres sterling pendant la semaine.

Havre, 22 juillet.—Marché au coton ferme. New Orleans très ordinaire, 112 francs à la clôture; New Orleans bas, 107 francs.

Suite des nouvelles par le Persia.

Les explications données par Napoléon trouvées peu satisfaisantes.

DISCUSSIONS AU PARLEMENT BRITANNIQUE.

Nouvelles commerciales.

Londres, 23 juillet.—Les correspondants de Paris disent que la conférence sur le traité de paix de Villafranca s'ouvrira dans une huitaine de jours, ou vers le 1er août.

Les explications données par Napoléon relativement à la manière dont a procédé pour arriver à conclure la paix avec l'Autriche, ne sont pas considérées par la presse anglaise comme satisfaisantes.

A la Chambre des Communes un débat très animé s'est élevé au sujet de la politique de l'Angleterre dans la crise actuelle.

M. D'Israeli s'est opposé avec énergie à toute intervention de la part du gouvernement anglais dans le règlement des clauses du traité de paix, ou de faire partie du soi-disant congrès de la paix.

Lord Palmerston et lord John Russell ont exprimé l'opinion que l'Angleterre pourrait convenablement être représentée dans ce congrès; mais ils ont déclaré que le gouvernement n'avait encore pris aucune décision à cet égard.

Lord Elcho a donné avis qu'il présentera une résolution contre toute intervention de la part du gouvernement, dans la question de la paix, dans les circonstances actuelles.

Les mesures proposées par M. Gladstone, le chancelier de l'Echiquier, pour l'augmentation des taxes de revenu, ont été adoptées.

CÉRÉALES.—Liverpool, 23.—Le marché aux céréales s'est clos généralement avec une tendance à la hausse. Richardson, Spence & Co rapportent que les cours de la farine se maintiennent fermes.

Le blé prenait faveur à la fin des opérations et on a noté une hausse de 1 à 2 d. Le blé rouge est coté 7 sh. 6 d. le quintal; le blanc 9 sh. à 9 sh. 6. Le maïs a clos ferme et avec tendance à la hausse; mélangé 5 sh. 10 1⁄2 à 6 sh. 1.

L'aspect des récoltes en Angleterre est favorable.

Le marché aux provisions était calme. Le bœuf salé peu demandé. Le porc de même, ainsi que le jambon et la graisse: ce dernier article est coté 54 à 56.

Marché aux produits.—Le sucre et le café n'avaient pas subi de changement dans les prix, mais étaient peu demandés.

Le thé a augmenté de prix et est en grande demande.

Londres, 22 juillet.—Baring Brothers & Co, disent que les céréales sont en faibles demandes. Le sucre est ferme aux cours de la semaine précédente. Le thé recherché et en hausse. Le café languissant.

Bourse de Paris, 22 juillet.—Les rentes françaises ont clos à 67 fr. 15 centimes.

Accident sur le chemin de fer du Nord.

TREIZE PERSONNES TUÉES!

New-York, 3 août.—Un terrible accident a eu lieu hier soir, sur le chemin de fer du Nord, près de Schaghticoke.

Le train du bas venant à toute vitesse, s'est précipité du pont sur le Tomhannock creek, et est tombé d'une hauteur de 20 à 25 pieds, dans l'eau, qui a en cet endroit une profondeur de 6 à 8 pieds.

On rapporte que treize personnes ont été tuées et qu'il y a un nombre de blessés. La plus grande partie de ceux qui ont été tués étaient des employés du rail-road.

Parmi les passagers tués, on ne cite personne habitant le sud.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

3 août.—Les ventes de coton ont été aujourd'hui de 600 balles. Le marché se maintient aux cours d'hier.

Les nouvelles du Persia n'ont produit aucun effet sur le marché.

La farine a une tendance à la hausse, vente de 14,000 barils à une hausse de 10 à 15 cts.

ARRIVÉE DE LA MALLE TRANSCONTINENTALE.

Memphis, 3 août.—La malle transcontinentale de la Californie est arrivée ici hier soir, avec des avis de San Francisco du 9 et du 10 juillet, c'est-à-dire de trois jours plus récents que ceux reçus à la Nouvelle-Orléans par le *Week*.

RIVIÈRES.

St-Louis, 2 août.—Baisse de 5 pouces dans le niveau du fleuve depuis 24 heures; 6 pieds d'eau d'ici à Cairo.—Les rivières d'en haut baissent aussi: 6 pieds d'eau aux rapides inférieures du Mississipi; 3 pieds d'eau dans le chenal du Missouri, et 3 pieds dans le chenal de l'Illinois, au-dessus des barres.

Vicksburg, 3 août.—Descendu ce matin à 5 heures, le Capitol.

LES PRÉLIMINAIRES DE L'ARMISTICE.

On écrit de Paris, sous la date du 13 juillet:

Voici quelques détails que je crois tout à fait authentiques sur la mission du général Fleury à Vérone.

Vous savez que dans la diplomatie on est persuadé qu'il y a entre l'empereur des Français et François-Joseph quelques combinaisons secrètes. Je ne puis ni affirmer ni démentir ces rumeurs; ce qu'il est certain, c'est que, depuis deux jours, l'empereur paraissait fort préoccupé. Il avait reçu de nombreuses dépêches de l'Allemagne et l'on voyait bien qu'il se faisait dans son esprit un travail secret.

Dans l'entourage de l'empereur et au quartier général, on s'attendait à un mouvement hardi sur Vérone, lorsque, sortant de table (on ne m'a pas dit le jour) vers 7 heures du soir, l'empereur fit appeler le général Fleury.

"Mon cher général, lui dit-il, en présence du roi de Piémont qui paraissait fort soucieux, mais qui, cependant, un peu après, approuva du geste et de la tête les paroles de l'empereur, j'ai besoin dans ce moment d'un militaire diplomate; il me faut un homme doux, conciliant et aimable. J'ai pensé à vous. Voici une lettre que j'adresse à l'empereur d'Autriche, vous allez la porter à Vérone. Lisez-la; pénétrez-vous de son esprit; je demande une suspension d'armes, il faut que l'empereur François-Joseph l'accepte. Je compte par votre intelligence pour développer les idées qui sont en germe dans cette lettre."

Puis, il lui donna quelques explications qui reçurent également l'approbation du roi de Piémont. Le général prit une voiture et, accompagné de M. Verdière, son aide de camp, partit pour Vérone. Quoique la distance ne fût pas grande, les difficultés pour arriver aux avant-postes furent extrêmes. Le général Fleury n'entra dans Vérone qu'à dix heures et demie du soir. L'empereur d'Autriche était couché et dormait profondément, mais lorsqu'on dit à l'aide de camp de service que le général Fleury apportait une lettre de l'empereur des Français, on fut réveiller l'empereur. Il s'habilla à la hâte, puis le général Fleury fut introduit. Il lisant la lettre de Napoléon la surprise et l'émotion se peignirent sur la figure de S. M.

"Votre communication est fort grave, dit-il, et tellement grave que j'ai besoin de réfléchir. Restez ici jusqu'à demain matin, à huit heures, je vous donnerai la réponse.—Je suis aux ordres de Votre Majesté, reprit le général Fleury, je lui demande, néanmoins, la permission de lui soumettre quelques considérations qui expliqueront à Votre Majesté, la démarche de l'empereur. Le général Fleury prit alors la parole, et fit valoir toutes les considérations qui devaient l'engager à accepter la proposition qui lui était faite; le voisinage des deux armées qui allaient rendre un conflit imminent, la médiation qui arriverait trop tard; il le prévint de la formidable attaque qui se préparait contre Vérone.—Les considérations que vous me faites valoir sont justes, reprit François-Joseph; je vais y penser, et demain matin vous aurez ma réponse.—Il fit déloger son grand-écuyer pour mettre le général Fleury dans son appartement. A huit heures, le général fut introduit; l'empereur d'Autriche eut encore avec lui une conversation très-longue, puis il passa dans une pièce voisine et il lui remit sa réponse. Trois heures après, le général était revenu auprès de l'empereur.

A la suite de ces communications eut lieu l'entrevue du maréchal Vaillant et du général de Hess.

Mais Napoléon avait ses idées parfaitement arrêtées; il pensait qu'un congrès entraînerait des longueurs, que les bases de la paix une fois fixées entre les deux souverains, tout serait facile. C'était l'intérêt de l'empereur de N'Yaire. L'argumentation de Napoléon est celle-ci: Nous sommes débordés par la révolution; je ne la veux pas plus que vous. Tous deux nous voulons le maintien de l'autorité pontificale, car tous deux nous sommes catholiques, entendons-nous. L'empereur d'Autriche a compris la portée des idées impériales, il s'y est complètement rallié, et je crois que maintenant l'entente la plus complète règne entre les deux souverains.

Une correspondance adressée de Valeggio, le 9, à la *Patrie*, contient quelques informations sur les préliminaires de l'armistice.

"Avant-hier mercredi, M. le général Fleury et son aide de camp, M. le capitaine de Verdière, quittaient le quartier général et se dirigeaient en poste vers la ville de Vérone. A la vue du drapeau parlementaire, les portes de la grande forteresse autrichienne s'ouvrirent; le général et son aide de camp entrèrent sans qu'on leur bandât les yeux, on se contenta de baisser les stores de leur voiture. Nous avions usé, quelques jours auparavant, d'une courtoisie analogue envers le fils du général Urban: envoyé à Valeggio comme parlementaire, il avait librement parcouru la ville et l'on n'avait pris contre sa loyauté aucune des mesures de défiance usitées en pareille occasion.

"Le général Fleury fut aussitôt introduit auprès de l'empereur d'Autriche.

"François-Joseph accueillit avec beaucoup d'empressement l'envoyé de l'empereur Napoléon, et l'invita à sa table ainsi que le capitaine de Verdière. Nos parlementaires apprirent de la bouche même de sa Majesté que la journée de Solferino avait coûté plus de *cinquante mille* hommes à l'Autriche, et ils virent de leurs yeux un seul hôpital où souffraient plus de *sept cents* officiers blessés dans la même rencontre!

"Hier matin jeudi, entre dix et onze heures, le général Fleury était de retour au quartier général français, et vers deux heures un parlementaire autrichien se présenta aux portes de Valeggio. C'était un capitaine, aide de camp du général Zobel. Quand il eut remis à l'empereur le message dont il était chargé, il fut invité à la table du major général. Vers huit heures, je l'ai vu reprendre la route de Villafranca. C'est un homme dont la figure est noble et la tournure fort élégante, il maniait avec facilité un cheval de race; son chapeau était surmonté d'un abondant panache de plumes vertes; il portait en sautoir une écharpe jaune, qui tranchait vivement sur sa tunique grise et courte. Devant lui, s'avançaient deux hussards français, le sabre au poing; derrière lui, marchaient un autre hussard français, le sabre nu, puis deux cavaliers autrichiens, un hussard et un hulan, deux ou trois hussards français complétaient son escorte. Il a traversé la foule au pas, répondant aux saluts silencieux qui lui était adressés par nos officiers et nos soldats.

"Pendant ce temps, un conseil de guerre était réuni dans la *Casa Maffei*. L'empereur avait convoqué le roi de Sardaigne, le prince Napoléon, les maréchaux chefs de corps.

"Ce matin vendredi, à cinq heures, le maréchal Vaillant, major général de l'armée, et son aide-major général, M. de Martimprey, tous deux en grand uniforme, revêtus de leurs insignes et décorations, et suivis d'un escadron de guides, à cheval sur le parc, se rendaient dans une des voitures de l'Empereur. Ils sont revenus à midi moins le quart et se sont rendus chez Sa Majesté: nous ne savons rien encore du résultat de leur mission.

Correspondance parisienne de l'Abeille.

Il n'est naturellement question dans la lettre suivante que nous adresse notre correspondant parisien, que du grand événement du jour,—la paix conclue à Villafranca entre les empereurs de France et d'Autriche.—Cette lettre est conçue dans des termes un peu sévères peut-être, mais elle exprime une opinion sincère et consciencieuse. Nous la publions donc telle que nous l'avons reçue, persuadés que ceux de nos lecteurs qui ne partageront pas les sentiments de notre correspondant, apprécieront au moins sa franchise et son impartialité.

Paris, le 14 juillet 1859.

Messieurs,

Qui s'en serait douté? Ni vous, ni moi, ni personne à coup sûr. Le fameux parole de Bossuet: Madame se meurt! Madame est morte! pour rendre la rapidité d'un événement, seule pourrait exprimer la promptitude avec laquelle vient de s'accomplir ce revirement dans la situation de la question italienne. La paix se fera, la paix est faite! suis-je tenté de m'écrier. Qui s'en serait douté? répéterai-je. Quand, à la dernière heure du courrier qui emportait ma précédente correspondance, je vous signalais en *post-scriptum* un nouvel acte de guerre, on était loin de soupçonner dans Paris que trois heures plus tard arriverait une dépêche annonçant la suspension d'armes entre les parties belligérantes. Il était neuf heures du soir, quand un supplément au *Moniteur* a mis toute nouvelle en circulation. Le télégraphe qui seul, désormais, semble devoir se mettre à la hauteur de la rapidité des événements, le télégraphe, dis-je, a dû vous servir cette surprise. Mais de la suspension d'armes à l'entrevue entre les deux empereurs, et surtout de cette entrevue à la signature de la Paix, il y avait un abîme que personne, à coup sûr, ne s'attendait à voir franchir d'un bond si leste, qu'il a dérouté l'opinion des hommes d'Etat de l'Angleterre, et de la presse de tous les pays.

Maintenant il me reste à vous dire l'impression qu'a produite cette nouvelle de la paix signée dans les conditions où elle a été signée. Eh bien! cette impression est très mauvaise; il n'y a pas à se le dissimuler; et ce n'est pas certains passages de la proclamation de l'Empereur Napoléon à l'armée, publiée au *Moniteur* de ce matin, qui pourrait atténuer ce mauvais effet. Il y a des nuances à établir dans l'expression des sentiments du public sur l'acte qui vient de s'accomplir, et des distinctions qu'il faut bien poser. La nouvelle de la suspension d'armes, accepté comme fait purement militaire, est, cependant, d'ailleurs, de se produire, dans toute guerre, a été naturellement accueillie avec faveur. On savait que les souffrances des armées alliées et de l'armée ennemie étaient très grandes, et l'on espérait que cette trêve laisserait le champ ouvert aux négociations; l'Angleterre et la Prusse semblaient s'être accordées pour le présenter aux parties belligérantes.

Une note dans ce sens insérée au *Moniteur* de vendredi et le long délai de six semaines assigné officiellement à l'armistice remplirent les cœurs de joies et d'espérances, et provoquèrent une hausse considérable à la Bourse. Mardi à une heure, une salve de cent coups de canon tirés aux Invalides appuyait la publication d'une dépêche du ministre de l'intérieur annonçant la signature de la paix par les deux empereurs dans l'entrevue qui avait eu lieu à Villafranca. Les bases de ce traité de paix ne furent pas bien comprises au premier examen; on ne vit que la paix, et ce grand dernier mot du drame sanglant sur lequel tombait le rideau, provoqua une explosion de drapeaux aux fenêtres et de lanternes illuminées. Les gens de bon sens qui ont des lampions à leurs croisées, de barrioler leurs maisons des couleurs nationales, et de battre des mains à tout ce qui est fait, avaient un peu plus réfléchi que le vulgaire, et avaient trouvé au fond du sac, cela faut aux yeux, que cette paix était un bien triste dénouement à un si glorieux début, que c'était là tout simplement une trahison à la cause italienne, et que cette paix, enfin, était la guerre en perspective, dans un avenir très rapproché. Le retour de l'opinion publique a été très vif. Les lampions de mardi soir n'ont pas été rallumés hier mercredi bien qu'il soit d'usage à Paris d'illuminer, en général, pendant deux soirs de suite, et la Bourse a été loin de s'affirmer. Le mécontentement est général; il est en rapport avec la déception éprouvée, et avec les appréhensions que laisse pour l'avenir l'état de choses créé par cette paix.

Voyons d'abord les faits tels qu'ils sont résumés par les documents officiels; je vous dirai ensuite les nombreuses conjectures auxquelles se livre le public, et sur les causes qui ont amené cette conclusion regrettable et sur les nombreuses probabilités de l'avenir.

La dépêche annonçant la suspension d'armes a été suivie d'une seconde dépêche portant que cette acte avait été signé par le maréchal Vaillant, le général Hess et le général Della Rocca, les trois chefs d'état major de l'armée française, de l'armée autrichienne et de l'armée piémontaise. Le *Moniteur*, comme je vous le disais plus haut, s'empressa d'inviter les populations à ne pas se méprendre sur la portée de cet acte qui, tout en laissant le champ libre aux négociations, ne "permet point d'en prévoir, dès à présent, la fin "de la guerre." Rien ne semblait indiquer que le dénouement fût si prochain. L'empereur, dans une proclamation à l'armée, disait que cette trêve dépendrait aux troupes le temps "de se reposer de leurs glorieux travaux, et de puiser de nouvelles forces, s'il le faut, pour continuer l'œuvre si bravement inaugurée." L'empereur ajoutait: "Tout me laisse croire pourtant que la guerre "va reprendre au milieu de vous pour "partager vos dangers." Je vous dis, messieurs, et je n'ai pas vu les textes de cette proclamation, laquelle porte la date du 10 juillet. Le *Moniteur* auquel je dois beaucoup laisser la parole en ce moment, ajoutait de même jour-là, c'est-à-dire lundi, que le gouvernement devrait devoir employer les moindres résultats auxquels conduirait la suspension d'armes. D'après le *Moniteur*, les trois grandes puissances neutres, c'est-à-dire la Russie, l'Angleterre et la Prusse, s'entendaient pour offrir leur médiation, et mettaient tout d'abord un armistice. "Ils présente de "cette situation" dit le *Moniteur*, "l'empe-"reur toujours fidèle aux sentiments de modération qui ont dirigé sa politique, préoccupé d'ailleurs, avant toute chose, du soin de prévenir toute effusion de sang inutile, n'a pas hésité à s'assurer directement des dispositions de l'empereur François-Joseph, dans la pensée que si ces dispositions étaient conformes aux siennes, c'était pour les deux souverains un devoir sacré de suspendre, dès à présent, des hostilités qui pouvaient devenir sans objet par le fait de la médiation." Vous savez le reste; acceptation de l'empereur d'Autriche, communiqué à l'armée, acte signé, entrevue des deux empereurs à Villafranca, proclamation de la paix. Tous ces documents que je répète avec lesquelles je ne reconnais empêche le public de méditer sur ce qu'il serait, devant le tribunal de l'histoire, des pièces essentielles au procès que la conscience et la logique intenteront aux événements actuels. Leur principal caractère, en rapprochant ces documents officiels qu'un jour de date sépare à peine, est la contradiction la plus flagrante; la dissimulation la plus habile, le manque de respect le plus outrageusement volontaire et prémédité à coup sûr, aux puissances étrangères. Ainsi, à l'heure même où l'on annonce que l'on accepte la médiation de ces puissances, et que pour leur donner le temps d'agir avec certitude, la suspension d'armes est adoptée, à cette heure là même, dis-je, les deux empereurs passent outre, signent la paix, et sur quelles bases, grand Dieu! On n'en peut même, ce qui est été au moins de bon goût, un chevaleresque Victor Emmanuel que l'Autriche cède "*ses droits*" sur la Lombardie, c'est à l'empereur des Français qui les transmet au roi de Sardaigne. L'humiliation d'un service rendu généreusement, perce dans cette formule, et ce n'est pas sans intention que l'insiste sur ce point. L'Autriche garde la Vénétie; la Vénétie "reste, il est vrai, sous le sceptre de l'Autriche" dit le *Moniteur* d'aujourd'hui même, mais elle fera partie de cette fameuse confédération italienne placée sous la présidence honoraire du Pape. Qui se serait attendu à retrouver là le Pape!

Je résume la partie historique et officielle de ce dénouement inattendu en vous signalant la proclamation adressée à l'armée d'Italie pour lui annoncer la conclusion de la paix. Je vous envoie ce document que vous publierez sans aucun doute, j'insisterai seulement sur le côté politique qu'il présente. "Le but principal de la guerre est atteint" y est-il dit. Alors que devient cette phrase de l'autre proclamation publiée *deux jours* auparavant où il était annoncé aux troupes qu'elles trouveraient dans cette trêve "à puiser de nouvelles forces, pour continuer "l'œuvre si bravement inaugurée." Dans l'intervalle de ces deux jours il ne s'était rien passé qui changeât la face des choses: ou le but était déjà atteint, le 10 juillet, ou il n'y avait plus d'œuvre à continuer. Vous remarquerez dans cette proclamation les deux phrases suivantes un peu dures dans l'expression: "La réunion de la Lombardie au Piémont "nous crée de ce côté des Alpes un allié "puissant qui nous devra son indépendance." Un service rendu est chèrement payé par celui qui le reçoit, quand on le lui rappelle inutilement. "L'Italie, délivrée maîtresse de "ses destinées, n'aura plus qu'à s'en prendre à "elle-même si elle ne progresse pas régulière-"ment dans l'ordre et la liberté." Quelles occasions l'Italie a-t-elle eues jusqu'à présent de prouver qu'elle ne fut pas digne de la liberté et qu'elle fut incapable de conserver l'ordre dans la liberté? Non, Messieurs, on ne peut accepter même une certaine tristesse, sans un certain regret pour la France, ce dénouement équivoque d'une guerre où la France s'était élevée si haut par ses armes, où l'empereur lui-même avait donné des preuves d'une si grande énergie et de qualités nouvelles si brillantes qu'on ne lui connaissait pas.

A quoi attribuer cette reculade, car c'en est une; et cette paix est considérée comme telle par l'opinion publique qui se manifeste timidement, il est vrai, et pour cause. Il faut être le journal le *Pays* et être rédigé par M. Granier de Cassagnac pour oser écrire que "l'empereur Napoléon III déjà si "grand devant l'Europe, prend devant la "postérité une place telle que toute gloire "pâlit devant la sienne." Il faut être le *Constitutionnel* et avoir pour rédacteur en chef M. Amédée Renée, un homme de qui l'empereur écoute la lecture manuscrite des livres qu'il dédie à la princesse Mathilde, met des notions, pour écrire: "Le souverain "qui a dicté la paix glorieuse de Villafranca "était assez fort pour être un conquérant; il "a été assez grand pour être un arbitre."

Conquérant de quoi? Il n'était engagé à ne rien conquérir, mais à affranchir l'Italie jusqu'à l'Adriatique, et il s'arrête à moitié de cette œuvre si glorieusement commencée pour lui. Non, le moment n'est pas opportun pour écrire de telles phrases. Il fallait les écrire il y a un mois; elles étaient vraies alors. Attendons pour le vainqueurs de Solferino ajourné les ides de juin. Il faut au moins attendre le résultat de cette paix pour savoir ce qu'elle portera dans ses flancs. Je vous ai dit, et je répète qu'elle semble indubitablement y porter la guerre, et voici sur quoi se fonde cette opinion:

L'Autriche n'a pas diminué qu'elle attendait de la confédération germanique un concours efficace dans la guerre actuelle, et qu'elle comptait notamment sur la Prusse qui, par lui, avait pris des engagements secrets. La confédération, brisée par le cabinet de Berlin qui avait demandé et obtenu la direction générale des affaires, a fait défaut à l'Autriche, et l'empereur François-Joseph s'est décidé à conclure la paix... [illegible] ...

Quoiqu'il en soit, la question italienne qui vient de nous rapporter tant de gloire et tant de tristesse, et qui nous a coûté tant d'hommes et tant d'argent, la question italienne, dis-je, reste au même point, en un sens, et que les deux empereurs et les deux élus que ... [illegible] ...

Les mêmes causes qui ont servi à affranchir l'Italie serviront, au besoin, à comprimer toutes aspirations contraires aux vues arrêtées entre les deux empereurs. Enfin, Messieurs, que vous dirai-je encore sur ce que je vous ai signalé exister entre l'empereur et le roi de Sardaigne, le danger de l'empereur qu'a été le premier à terminer une guerre où le second avait trop à gagner... [illegible]

Au fait de renseignements, je puis à peine... [illegible] ...

X. Y.

ATTENTION

Marchandises sèches.—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, au magasin d'encan de E. Roger & Co, No 22, rue de la Vieille-Levée.—Conditions à la vente.

Bottes, Souliers et Brodequins.—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de bottes, souliers et brodequins qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, au magasin d'encan de E. Roger & Co, No 22, rue de la Vieille-Levée.—Conditions à la vente.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Le premier numéro de ce Recueil Scientifique est en vente chez M. Hébert, libraire, rue de Chartres, ...

Université de St Louis,

St Louis, Mo.

Les Rév. G. H. Kenton, professeur de cette Institution, partira de la Nouvelle-Orléans pour St Louis, ...

Sucre blanc raffiné.

Pour la vente... [illegible]

Pension en famille à Mandeville.

Une famille privée résidant à Mandeville ... [illegible]

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible]

CIGARES—[illegible]

100 Sacs de Café... [illegible]

E. FRADEL.

66......RUE DE St CHARLES......66

COUTELLERIE—COUTELLERIE

AVANT reçu un grand assortiment de couteaux ... [illegible]

LIBRAIRIE PAYA.

Reçu par le steamship Granada. ... [illegible]

Théâtre de l'Opéra.

Le Bordelais qui continue à compléter avec le plus grand succès la brillante troupe qu'il vient d'amener ... [illegible]

Correspondance.—[illegible]

Actualités de la guerre d'Italie.

REÇU PAR G. DUPUY,

No 61 rue de Royale,

Grande Carte en relief du théâtre de la guerre, la meilleure et la plus grande qui ait encore paru à la Nouvelle-Orléans. ... [illegible]

AVIS SPÉCIAL

[illegible]

L'ELIXIR DE WARNEY.

[illegible]

J. WRIGHT & Co.

LA LONGUE SOUFFRANCE.

[illegible]

Le ver solitaire tué par le célèbre vermifuge du Dr McLane.

New-York, 5 août 1852.

[illegible]

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—AOUT 1859.

[illegible]

NEGRES A VENDRE.

[illegible]

E. FRADEL

[illegible]

Carte et Papier...

Hôtel St Louis.

[illegible]

THÉODORE DANZIGER,

Coin St Philippe et Royale,

[illegible]

JAMES H. PUTNAM,

Associé de la maison Hall, Rodd & Putnam,

FACTEUR DE COTON ET DE SUCRE,

[illegible]

Changement de bureau.

[illegible]

Mr Le premier numéro... M. J. E. BOULIGNY est candidat à la place de Représentant du Premier District au Congrès—sujet à la nomination du Parti Américain.

AVIS

En connexion avec le N. O. O. & G. W. Rail Road.

Le steamer S. M. DARBY ayant arrivé pour cause de réparations, recommencera ses voyages réguliers MERCREDI PROCHAIN, 10 courant, et délivrera le fret de la Nouvelle-Orléans à destination ... [illegible]

DARBY & TREMBLEY,
... rue Bienville

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES FILS DE LA LOUISIANE.

L'ASSEMBLÉE régulière mensuelle de cette Société aura lieu DIMANCHE, 7 août, 1859, à midi, dans la salle de la Parisian Union, rue des Remparts, entre les rues Dumaine et St-Philippe.

Les membres sont priés d'être ponctuels.

Par ordre du Président:

AUG. LAROPE, secrétaire.

PAUL E. THÉARD,

AVOCAT,

No 36, rue Royale.

AVIS.

PAR acte de ce jour, en l'étude d'Oct. de Armas, notaire, la société "F. R. A. SANCHO & CO" est dissoute... [illegible]

FRANCISCO SANCHO,
ANTONIO SANCHO,
F. CARRERAS.

CARRERAS & MERCADAL.

F. CARRERAS,
A. MERCADAL.

PHARMACIE.

Un médecin, qui se trouve possesseur malgré lui d'une pharmacie, offre de la vendre à des conditions libérales. ... [illegible]

Nourrice à louer.

On offre à louer une jeune et excellente nourrice... [illegible]

C. CAVAROC & Co.

QUARTIER GÉNÉRAL

DES GARDES... DE LA LOUISIANE.

Nlle-Orléans, 30 juillet 1859.

[illegible]

JNO. L. LEWIS,
Major-général commandant.

Bataillon d'Artillerie d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, le 31 juillet 1859.

[illegible]

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE,

Nouvelle-Orléans, 1er août 1859.

AUJOURD'HUI, a une assemblée des directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de six pour cent ... [illegible]

E. BOURGEAU, caissier.

Banque de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1859.

Un dividende semi-annuel de 5 pour cent et un dividende extra de 5 pour cent ... [illegible]

E. M. DAVIS, caissier.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 27 juillet 1859.

LES directeurs de cette Banque ont déclaré un dividende de HUIT pour cent, ... [illegible]

C. A. F. BONDEAU, caissier.

Avis

J'AI constitué MM. Augustin & Thibaut les seuls agents ... [illegible]

CLOSE LAUVE.

AUGUSTIN & THIBAUT.

694 SEULEMENT

POUR APPRENDRE LA LANGUE ITALIENNE.

F. FINI, professeur d'italien, ... [illegible]

Mademoiselle MAUD,

LA GRANDE

PHRENOLOGISTE,

ASTROLOGUE ET MÉDECIN,

est arrivée à la Nouvelle-Orléans, et s'est logée au

No 55, rue Bourgogne,

Entre les rues Bienville et Conti.

[illegible]

AVIS.

CONFORMÉMENT à la loi, ... [illegible]

T. BACHELIER,

Nos 26 et 28, rue des Ursulines,

Nouvelle-Orléans.

[illegible]

A LOUER.

LA BOULANGERIE DU VIEUX BASSIN ... [illegible]

Pour le fort du Fleuve et le Comté du ... [illegible]

POUR PORT-AU-PRINCE—La belle goëlette ... [illegible]

VINS.

A VENDRE sur la levée en débarquement du navire ... [illegible]

A. VERNEUIL.

Collège St Joseph.

Bardstown, Kentucky.

La nouvelle année scolaire de cette institution commencera le 5 septembre prochain, 1859.

COLLEGE COMMERCIAL.

Aux Négociants et aux Parents

[illegible]

AVIS.

A PARTIR d'aujourd'hui, M. CHARLES ZERO... [illegible]

J. M. & JOHN E. HOLLAND,

AVOCATS.

J. M. HOLLAND,

NOTAIRE PUBLIC

ET

COMMISSAIRE DE L'ETAT DU TEXAS,

Rue St-Charles, No 79.

Avis.

CONFORMÉMENT à la loi, ... [illegible]

MAISON E. GUITTARD

GRAND RABAIS !!!

[illegible]

A vendre.

[illegible]

A Louer.

[illegible]

Avis.

[illegible]

HOTEL D'EUROPE.

[illegible]

AVIS.

[illegible]

BONNE OCCASION

POUR FERBLANTIERS.

A vendre à de bonnes conditions.

[illegible]

J. LAMALLE, 148 rue Chartres, ... [illegible]

A VENDRE POUR CAUSE DE DÉPART.

[illegible]

Papiers peints! Papiers peints!

HENRY HABERT, successeur de M. P. Boisseau, ... [illegible]

AVIS AUX CONSTRUCTEURS DE MAISONS.

[illegible]

PAPIERS PEINTS

Ver HEBERT & Cie.

[illegible]

Ver HEBERT & Cie,

LIBRAIRIE FRANÇAISE,

150 rue de Chartres.

[illegible]

Aux Propriétaires et Entrepreneurs

EMILE CHOPIN, colleur de papiers peints, ... [illegible]

Conservez vos dents.

J. A. CASANAVANT, ... [illegible]

A LOUER

[illegible]

158......RUE ROYALE......158

Alfred Chol.

Reçu par le Nord:

PAPIERS PEINTS.

[illegible]

Coton, Toile cirée, Tapis

No 13, RUE DE CHARTRES.

500 [illegible]